

22 JANVIER 2020

## **Bpifrance et ECTI signent un partenariat pour favoriser le développement international des PME et ETI françaises**

**Pedro Novo, Directeur exécutif de Bpifrance en charge de l'Export et Etienne Hoepffner, Président d'ECTI, association de référence dans le bénévolat de compétences, ont signé une convention de partenariat visant à renforcer leur collaboration pour encourager le développement à l'international des PME et ETI.**

22 janvier 2020 – Bpifrance et ECTI poursuivent un objectif commun d'encourager les entreprises françaises à initier ou consolider leur activité à l'international. Pour cela, elles mettent en œuvre des actions destinées aux TPE et PME leur permettant de se préparer, se développer et avoir une vision stratégique de leur internationalisation.

Bpifrance et ECTI unissent leurs efforts pour accompagner les PME et ETI à la recherche de nouveaux relais de croissance à l'international, au travers d'opérations conjointes. De façon croisée, les deux partenaires sensibiliseront leurs clients à leur gamme respective de produits et services, afin de répondre au plus près aux besoins des entreprises : pour Bpifrance, l'Assurance Prospection, le Prêt Croissance International, le Crédit Export, etc., et pour ECTI, un accompagnement par des experts, anciens dirigeants ou cadres d'entreprise, qui mettent à leur disposition expériences et connaissance de l'international pour définir une stratégie export.

Cette coopération pourra aussi se décliner sous la forme d'un accompagnement conjoint des entreprises souhaitant se développer à l'export ou s'implanter à l'étranger, ainsi que d'une concertation sur les besoins des entreprises exportatrices pour les aider à structurer leur démarche export.

*« Joindre accompagnement et financement est une priorité pour s'assurer d'une stratégie durable à l'international », relève **Pedro Novo, Directeur exécutif de Bpifrance en charge de l'Export.** « Ce nouveau partenariat avec ECTI, également membre de la Team France Export, constitue une grande opportunité pour faire connaître à nos clients entrepreneurs nos savoir-faire respectifs. C'est aussi, grâce à l'Assurance Prospection entre autres, l'occasion d'offrir aux entreprises un recours facilité à un accompagnement fait de compétences externes expérimentées qui leur permettront d'aborder sereinement leur développement international. »*

*« Ce partenariat entre Bpifrance et ECTI ouvre le champ à nos adhérents, forts de leurs compétences et expérience, à se mettre au service des startups, TPE, PME françaises voulant se développer à l'international », complète **Etienne Hoepffner, Président d'ECTI.** « L'aide à l'export est un axe majeur et stratégique des missions remplies par ECTI membre de la Team France Export et ce partenariat avec Bpifrance offrira la possibilité de présenter aux entreprises désireuses de se lancer ou d'accélérer leurs activités à l'export de connaître les offres de Bpifrance en termes d'assurance et de garantie, et de bénéficier de l'accompagnement des bénévoles d'ECTI dans leurs démarche. »*

### **Un recours facilité au conseil export pour les entreprises**

L'Assurance Prospection, gérée par Bpifrance pour le compte de l'Etat, est un outil de soutien à l'export qui offre aux entreprises une assurance contre le risque d'échec de leurs actions de prospection à l'étranger, ainsi qu'un soutien de trésorerie (jusqu'à 65% des dépenses engagées). Dans le cadre de ce nouveau partenariat, les



entreprises qui bénéficient d'une Assurance Prospection pourront voir prises en charge pour partie leurs dépenses liées au recours aux prestations d'ECTI.<sup>1</sup>

### **A propos de Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 49 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

### **A propos d'ECTI**

ECTI est une association de bénévolat de compétence, indépendante, reconnue d'utilité publique, qui accompagne depuis 1974 entrepreneurs et acteurs des collectivités territoriales, de l'enseignement et du social. Son réseau est composé de 1700 bénévoles, de divers horizons, ayant quitté récemment leur activité professionnelle.

Désireux de transmettre leurs compétences, ils interviennent dans tous les secteurs d'activité dans le cadre de missions de courte durée, à la demande de leurs différents bénéficiaires, tout en respectant la déontologie de non-concurrence. Présente dans tous les départements avec une forte implantation dans les métropoles régionales ainsi que dans 50 pays avec ses représentants locaux, lui permettant d'intervenir au plus près du terrain, ECTI réalise plus de 1700 missions par an, dont 80% en France et 20% à l'étranger.

Plus d'information sur : [ecti.org](http://ecti.org)

### **Contacts presse :**

#### **Bpifrance**

**Sarah Madani**  
[sarah.madani@bpifrance.fr](mailto:sarah.madani@bpifrance.fr)  
01 42 47 96 89

#### **ECTI**

**Bernard Boidin**  
[boidinbb@gmail.com](mailto:boidinbb@gmail.com)  
06 49 01 49 30

<sup>1</sup> Ex. : formation, conseil, audit, accompagnement...